

## EPREUVES ORGANISEES EN 2024

Deux Championnats de France Interclubs sont organisés : Seniors Dames et Seniors Messieurs.

Chaque Championnat de France comprend :

- Une division Nationale 1 (catégorisée en P2000), des Conférences interrégionales (catégorisées en P1000) qualifient les équipes de Régionale 1 pour la Nationale 1.
- Des championnats régionaux avec une ou plusieurs divisions : R1 (catégorisée en P500), R2,...
- Éventuellement des championnats départementaux avec une ou plusieurs divisions : D1, D2,...

## ORGANISATION

Nationale 1 :

- 8 équipes chez les Dames et 16 équipes chez les Messieurs.
- Championnat disputé sous la forme d'un Tournoi Multi Chances.
- Le Club vainqueur est déclaré Champion de France.
- Les 2 clubs classés 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> chez les Dames et les 4 clubs classés 13<sup>ème</sup>, 14<sup>ème</sup>, 15<sup>ème</sup> et 16<sup>ème</sup> chez les Messieurs descendent en Régionale 1 pour la saison 2025.

Conférences Interrégionales :

- 16 équipes qualifiées suite aux Championnats Régionaux 2024 :
  - 13 équipes championnes de ligue
  - 3 équipes repêchées selon la force du Tableau (les 8 meilleures équipes détermineront un poids moyen, et les 3 premières ligues sur toute la France pourront inscrire une équipe supplémentaire).
- Phases disputées sous la forme de 2 Conférences interrégionales (Est/Ouest) à 8 équipes chacune, sous la forme d'un TMC : les Clubs vainqueurs et finalistes de chaque Conférence interrégionale 2024 montent en Nationale 1 pour la saison 2025. Ces conférences interrégionales auront lieu les 30 et 31 mars 2024.

Championnat Régional :

- La division Régionale 1 est qualificative à la Conférence interrégionale (Est ou Ouest).
- Le Championnat Régional comporte 2 divisions chez les Dames et 5 divisions chez les Messieurs.

## INSCRIPTIONS ET CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les clubs souhaitant participer aux Championnats régionaux interclubs seniors, Dames ou Messieurs, ont inscrit leur(s) équipe(s) auprès de la Ligue.

Le droit d'inscription est de 48€ par équipe (droit prélevé sur le compte du club à l'issue de la compétition).

## COMPOSITION DES ÉQUIPES

Chaque équipe est composée de 6 joueurs/joueuses, tous **régulièrement licenciés pour la saison en cours (licence 2024 portant la mention « Compétition autorisée ») à la date des rencontres et faisant partie de la catégorie d'âge 11 ans ou supérieure.**

Plusieurs cas de figure :

- 1) Un joueur licencié Multi raquettes ou Padel dans un Club « A » exclusivement Padel, à la date limite fixée par l'organisateur, ne pourra en aucun cas prendre part à une rencontre par équipes pour un autre Club, et ce même s'il n'a disputé aucune rencontre avec le Club A.
- 2) Un joueur licencié Padel dans un Club « A » Tennis & Padel, à la date limite fixée par l'organisateur, ne pourra en aucun cas prendre part à une rencontre par équipes pour un autre Club, et ce même s'il n'a disputé aucune rencontre avec le Club A.
- 3) Un joueur licencié Multi raquettes dans un Club « A » Tennis Padel, à la date limite fixée par l'organisateur, inscrit ou non sur une liste d'équipe mais ne prenant finalement pas part aux rencontres par équipes pour ce Club A, pourra prendre part ultérieurement à une rencontre par équipes avec un autre Club.
- 4) Un joueur licencié Multi raquettes dans un club « A » exclusivement Tennis, ou dont la licence est informatiquement rattachée à un Comité ou une Ligue, pourra s'inscrire dans une équipe d'un club de Padel ou de Tennis Padel de son choix, partout en France métropolitaine.

En cas d'inscription de plusieurs équipes pour un club, les conditions suivantes sont à remplir concernant la **composition des équipes** :

- Les 6 meilleurs joueurs doivent obligatoirement être alignés en équipe 1 et ne pourront en aucun cas participer avec une équipe inférieure de leur club ; les 6 meilleurs joueurs suivants doivent être alignés en équipe 2 ; etc etc
- Le numéro 1 de l'équipe 2 ne pourra pas avoir un classement meilleur que le numéro 6 de l'équipe 1 ;
- Le numéro 1 de l'équipe 3 ne pourra pas avoir un classement meilleur que le numéro 6 de l'équipe 2 ;
- Et ainsi de suite...
- En revanche, un joueur inscrit dans une équipe réserve (2, 3, 4...) peut participer à une ou plusieurs rencontres avec une équipe supérieure de son club ; tout joueur participant à 2 rencontres avec une équipe supérieure restera rattaché à cette équipe et ne pourra plus rejouer avec une équipe inférieure.

L'ensemble du règlement et le cahier des charges pour les clubs sont détaillés dans le Guide de la Compétition Padel 2024 (mise à jour décembre 2023), Chapitre IX, pages 93 à 101.

### ORGANISATION DU CHAMPIONNAT RÉGIONAL

Le Championnat Régional Dames des Hauts-de-France est composé de 2 divisions :

- R1 : 1 poule de 4 équipes - assimilée à un P500
- R2 : 3 poules de 3 équipes - assimilée à un P250

Le Championnat Régional Messieurs des Hauts-de-France est composé de 5 divisions :

- R1 : 4 poules de 3 équipes - assimilée à un P500
- R2 : 4 poules de 3 équipes - assimilée à un P250
- R3 : 4 poules de 3 équipes - assimilée à un P250
- R4 : 3 TMC de 4 équipes et 1 poule de 3 équipes - assimilée à un P100
- R5 : 4 poules de 3 équipes - assimilée à un P100

### DÉROULEMENT DES RENCONTRES

Une rencontre est composée de 3 doubles.

Le format de jeu est :

- le format A1 (3 sets à 6 jeux) en R1 et en R2, Dames et Messieurs
- le format B1 (2 sets à 6 jeux, super jeu décisif à 10 points en cas de 3<sup>ème</sup> set) dans toutes les autres divisions

Avant le début de la rencontre, les capitaines d'équipes s'échangent la composition des 3 doubles.

Ordre des parties : double 2, puis double 1, puis double 3.

Le Capitaine d'équipe établit sa composition comme il l'entend avec les joueurs de son équipe, mais en respectant la « force » des paires. Les paires sont classées par ordre de poids : la paire la plus forte devant évoluer en position 1.

En cas d'égalité de poids entre 2 équipes, le Capitaine est libre de désigner l'équipe la plus forte sauf dans le cas où il y a un joueur « Non Classé » Padel. Ce dernier devra obligatoirement jouer dans le double inférieur.

Entre chaque rencontre, le Capitaine peut proposer une composition d'équipe différente.

Les balles (un tube par match) sont fournies par le club d'accueil.

## CALENDRIER ET HORAIRES

Afin de permettre une bonne organisation du championnat, le Capitaine de l'équipe du club qui accueille prend contact avec ses homologues des équipes visiteuses, au moins une semaine avant la rencontre. Cette démarche ayant pour but d'éviter avant tout des difficultés de dernière minute.

Le calendrier du Championnat Régional est le suivant :

- Dames :
  - R1 : 1 seule journée, le dimanche 17 mars 2024
  - R2 : 1<sup>ère</sup> journée le dimanche 25 février 2024, 2<sup>ème</sup> journée le dimanche 17 mars 2024. La 2<sup>ème</sup> journée verra s'affronter les équipes 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> de chaque poule.
- Messieurs :
  - 1<sup>ère</sup> journée : dimanche 10 mars 2024
  - 2<sup>ème</sup> journée : dimanche 17 mars 2024
  - La 2<sup>ème</sup> journée verra s'affronter les équipes 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup> de chaque poule.

Les rencontres du Championnat sont prévues à 9h00.

## ENVOI DES RÉSULTATS

La Gestion Sportive ou Ten'up ne peuvent pas, pour le moment, être utilisées pour les Championnats par Équipes de Padel. Dès la fin de la rencontre, toutes les feuilles de match devront être envoyées par mail, par l'équipe qui reçoit, au JAP responsable de sa division :

- Dames (R1 et R2) : Alexandre MAILLE – [alexandre.maille@fft.fr](mailto:alexandre.maille@fft.fr)
- Messieurs :
  - R1 : Pierre-Marie GEFFROY – [pm.geffroy@live.fr](mailto:pm.geffroy@live.fr)
  - R2 : Alexandre MAILLE – [alexandre.maille@fft.fr](mailto:alexandre.maille@fft.fr)
  - R3 : Alexandre MAILLE – [alexandre.maille@fft.fr](mailto:alexandre.maille@fft.fr)
  - R4 : Gilles FOURE - [gilles\\_foure@orange.fr](mailto:gilles_foure@orange.fr)
  - R5 : Gilles FOURE - [gilles\\_foure@orange.fr](mailto:gilles_foure@orange.fr)

## CLASSEMENTS

Le classement de Padel est mensuel et sous forme de ranking (1 à N). Ce dernier est à appliquer automatiquement pour les rencontres à venir.

- Dames :
  - R1 : classement de mars 2024
  - R2 : classement de février 2024 pour la 1<sup>ère</sup> journée ; classement de mars 2024 pour la 2<sup>ème</sup> journée.
- Messieurs :
  - Toutes divisions : classement de mars 2024.

## RAPPEL CONCERNANT LA LICENCE ET LE STATUT MÉDICAL

La **date limite de prise de licence 2024** (ou rattachement au club) pour le Championnat est fixée à la veille de la première journée de championnat, à savoir :

- Samedi 24 février 2024 pour les Dames.
- Samedi 9 mars 2024 pour les Messieurs.

## Règlement du Championnat Régional de Padel par Équipes

Les joueurs possédant une licence « D » (découverte) ou « S » (périscolaire) ne sont pas autorisés à jouer en Championnat par Équipes. Il est possible de transformer ces licences en licence « Multi-raquettes ».

Le statut médical figure désormais sur la licence et seule cette dernière doit être présentée au capitaine adverse. Un joueur doit posséder la mention "Compétition Autorisée" pour pouvoir jouer.

Si la licence d'un des joueurs porte la mention "Hors Compétition", il n'est pas autorisé à participer à la compétition, ni même à figurer sur la liste de composition d'équipe remise au capitaine de l'équipe adverse, même s'il dispose d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du tennis ou du padel en compétition datant de moins d'un an. Ce joueur doit dans ce cas, et avant la rencontre, se rapprocher de son club pour obtenir une correction du statut de licence. Si cette action ne peut se faire avant la rencontre, et que le joueur y prend part, l'équipe s'expose à une disqualification par la commission compétente.

En conséquence, les capitaines doivent s'échanger avant la rencontre les documents suivants (de manière imprimée et/ou dématérialisée) :

- la licence
- la pièce d'identité avec photographie

### NOMBRE DE MONTEES ET DESCENTES PAR DIVISIONS – INTERCLUBS 2025

Afin de donner davantage d'« intérêt » à la 2<sup>ème</sup> journée de championnat (R2 Dames et toutes divisions Messieurs), le nombre de montées et descentes prévisionnelles pour les interclubs 2025 a été revu :

- Dames :

	R1	R2
<b>Montées</b>		1
<b>Descentes</b>	1	

- Messieurs :

	R1	R2	R3	R4	R5
<b>Montées</b>		2	2	2	2
<b>Descentes</b>	2	2	2	2	